

BAC PRO

COMMERCE

Diplôme d'État sous contrat d'apprentissage

La Faculté des métiers gérée par la Ville de Cannes en partenariat avec le Conseil régional de PACA vous propose ce BAC Professionnel par alternance. Cette formation est organisée sur 3 ans, par alternance entreprise / Faculté des métiers.

- Une équipe pédagogique expérimentée assure le suivi indispensable après chaque période en entreprise.
- La structure privilégie l'ouverture sur l'extérieur (actions professionnelles sur le terrain, voyage d'étude, contacts avec les professionnels, possibilité de participer à un stage dans un pays membre de l'Union Européenne).

Ce diplôme vous permettra d'exercer une activité professionnelle qualifiée mais également de poursuivre vos études en préparant le BTS Management des Unités commerciales à la Faculté des métiers.

Grâce à cette formation, vous pouvez devenir adjoint commercial, responsable de sous-rayon, de sous-département d'une grande et moyenne surface, conseiller de vente, vendeur spécialisé, responsable d'un point de vente...

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce bac formera de futurs professionnels dotés d'une solide culture générale, capable de gérer, de vendre, d'animer. Responsable d'unités de vente autonomes ou en rayon, adjoints d'une petite unité, adjoints de gestionnaire, vendeurs qualifiés aptes à prendre des décisions.

CONDITIONS D'ACCÈS

Il faut être titulaire du BEP Vente Action Marchande, d'un CAP Employé de vente spécialisé produit d'équipement courant ou CAP Employé de vente produit alimentaire de préférence préparé après la classe de 3^e, secteurs tertiaire et industriel acceptés, titulaire d'une activité professionnelle d'au moins 3 années ou attester d'un niveau de première.

1 - Fournir à la Faculté des métiers **un dossier de candidature** ou téléchargement sur le site facultedesmetiers.cannes.com, comprenant :

- livret scolaire (bulletins de notes),
- attestations d'examen (BEP, CAP...),
- relevé de notes,
- curriculum vitæ,
- lettre de motivation.

2 - **Entretien** avec le professeur coordonnateur à la Faculté des métiers et le responsable de recrutement en entreprise.

NOS RÉSULTATS

Notre **taux de réussite** sur les 4 dernières années **est de 90%**. Insertion professionnelle de 100% vérifiable auprès d'anciens apprentis.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE MODE D'EMPLOI

- L'employeur s'engage à dispenser une formation rémunérée conduisant à l'acquisition d'une qualification professionnelle.
- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée (régé par le Code du travail) donnant le statut de salarié de l'entreprise.

VOTRE SEMAINE DE COURS

- Français 4h, Anglais 4h, Éco-Droit 2h, Commerce 13h, EPS 2h, Arts appliqués 2h, Histoire/Géographie 2h, Maths 4h, Informatique 2h.
- Le rythme de l'alternance est d'une semaine sur deux en entreprise / Faculté des métiers.



FACULTÉ DES MÉTIERS

54-56 rue de Cannes - 06150 Cannes La Bocca • Tél. : 04 93 90 43 53 - Fax : 04 93 48 38 78
mail : contactcfa@ville-cannes.fr • <http://facultedesmetiers.cannes.com>



FACULTÉ
DES MÉTIERS
DE CANNES



La Région avec les CFA à l'heure du développement durable

